

Le 8 mars 2022

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 8 mars 2022 à 19 h 30, sans la présence du public, et ce, conformément aux directives gouvernementales concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

PRÉSENTS PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE

Monsieur Michel Bourdeau, maire

Madame Nathalie Perreault, conseillère
Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Madame Cheryl Brazeau, conseillère
Monsieur Ian Gray, conseiller
Madame Isabel Boulay, conseillère
Madame Josée Paquette-Bougie, conseillère

AUSSI PRÉSENTS PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

2022-03-033 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par madame Cheryl Brazeau
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 8 mars 2022 à 19 h 30.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2022-03-034 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 8 mars 2022 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR

Le 8 mars 2022

6	AFFAIRES DU CONSEIL
6.1	DEMANDE DE CONSENTEMENT MUNICIPAL / VIDÉOTRON LTÉE / PROJET ING-342247-7394221-5056 - PLANS ING-342247 7389978-2065 2/2 / AUTORISATION DE SIGNATURE
7	ADMINISTRATION
7.1	GREFFE
7.1.1	AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 666 / RÈGLEMENT ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX
7.2	TRÉSORERIE
7.2.1	LISTE DES COMPTES
7.3	RESSOURCES HUMAINES
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE
8.1	DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2021 / SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE
12	AFFAIRES NOUVELLES
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
14	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2022-03-035 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER 2022

Il est PROPOSÉ par madame Josée Paquette-Bougie
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2022 sans modification.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR

2022-03-036 6.1 DEMANDE DE CONSENTEMENT MUNICIPAL / VIDÉOTRON LTÉE / PROJET ING-342247-7394221-5056 - PLANS ING-342247 7389978-2065 2/2 / AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est PROPOSÉ par madame Isabel Boulay
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER la demande d'intervention associée au projet Vidéotron Ltée ING-342247-7394221-5056 plans ING-342247 7389978-2065 2/2 en vue de la réalisation des travaux sur le territoire de la municipalité selon la demande et les plans fournis.

D'AUTORISER Mme Lily Ducharme, directrice de l'urbanisme, à signer, pour et au nom de la Municipalité, la demande de consentement municipal.

ADOPTÉE

Le 8 mars 2022

2022-03-037 7.1.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 666 / RÈGLEMENT ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Le conseiller monsieur Julien Leclerc présente et dépose le projet de règlement numéro 666 édictant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux et donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

2022-03-038 7.2.1 Liste des comptes

Il est PROPOSÉ par monsieur Ian Gray
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de trois cent vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-dix dollars et quatre-vingt-onze cents (323 890,91 \$).

ADOPTÉE

2022-03-039 8.1 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2021 / SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie prescrit l'obligation, pour toute autorité locale chargée de l'application des mesures prévues au schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de transmettre, au ministre de la Sécurité publique, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et ses projets pour la nouvelle année;

ATTENDU l'obligation, de chacune des municipalités, de fournir le rapport 2021 relatif au schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie;

Il est PROPOSÉ par monsieur Ian Gray
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le rapport annuel 2021 relatif au schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil;

D'AUTORISER la transmission du rapport annuel 2021 à la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges afin qu'elle le transmette à la ministre de la Sécurité publique.

ADOPTÉE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

2022-03-040 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par madame Isabel Boulay
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

Le 8 mars 2022

DE LEVER la séance ordinaire du 8 mars 2022 à 19 h 46.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière